

Courses et cross d'établissement

Manifestation organisée par un établissement du second degré pour tous les élèves
et qui rassemble la communauté éducative



VADEMECUM

- [Un projet éducatif fédérateur](#)
- [Des objectifs pédagogiques adaptés](#)
- [Un cadre juridique](#)
- [Des mesures d'assistance et de secours](#)
- [Une organisation à anticiper pour mobiliser et sécuriser](#)



Un projet éducatif

Partie intégrante du projet d'EPS, le cross fait l'objet d'un projet éducatif plus général, au service de la politique d'établissement.

Pour apporter une réelle plus-value éducative, cette manifestation sportive sécurisée mérite d'être coconstruite : parents, service de santé scolaire, partenaires associatifs...

Si l'objectif est l'acquisition des compétences du socle commun pour les élèves, la mise en exergue de valeurs éducatives et d'actions solidaires peut avantageusement compléter le projet.

En tant que projet pluridisciplinaire, en lien avec le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) de l'établissement ou encore avec le conseil école-collège, cette manifestation peut rassembler tous les acteurs de la communauté éducative et constituer un temps fort de l'établissement.

Ce projet peut être présenté à titre informatif au conseil d'administration (CA) précédant l'opération.

[Voir fiche ressource action éducative](#)



Le cross, les courses : un projet pédagogique, des objectifs adaptés

Une organisation au service d'objectifs pédagogiques différenciés et qui intègre la sécurité de tous :

Le choix du parcours, les modalités de courses (durées, distances, avec ou sans classement, format individuel ou par équipe), les objectifs assignés aux élèves sont autant de paramètres à construire au service d'objectifs pédagogiques explicites et adaptés au niveau des élèves. **L'inclusion et la différenciation pédagogique** doivent être au cœur du projet afin que cette manifestation soit bien vécue par les élèves et contribue à leur **bien-être**.

Le cross en tant qu'activité sportive pratiquée dans le cadre scolaire peut présenter des risques. Son organisation doit ainsi s'envisager selon une approche rigoureuse afin d'en mesurer toutes les incidences et de prévenir les situations à risques. La préparation des élèves au type d'effort ainsi qu'au parcours proposé est essentielle au bon déroulement de l'épreuve.

Le balisage et la surveillance du parcours de même que l'accès des secours devront être anticipés

[Voir fiche ressource pédagogique](#)



Courses à pied ou Cross et établissements scolaires

ASPECTS JURIDIQUES

En matière de responsabilité, quelque soit le lieu de déroulement des épreuves :

- Pas de certificat médical exigé (sauf inaptitude)
- Si activité obligatoire : pas d'assurance exigée (ni par l'établissement ni par la famille)
- Si activité obligatoire, en cas d'accident, il s'agira :
 - d'un accident de service pour les personnels
 - d'un accident scolaire pour les élèves
 - d'un accident du travail pour les élèves de lycée professionnel
- Si participation des parents à l'organisation , ils seront collaborateurs du service public de l'éducation.
- Si participation des parents à la course, ils seront couverts par leur assurance personnelle
- La responsabilité du service public de l'éducation n'est pas une responsabilité de plein droit. Elle ne peut être engagée qu'en cas de faute de surveillance d'un personnel (art L911-4) ou faute dans l'organisation du service, notamment en matière de sécurité des personnes et des biens



Courses à pied ou Cross scolaire et EPLE

ASPECTS JURIDIQUES

Déclaration ou pas ?

Courses et cross d'établissement

se déroulant dans l'enceinte de
l'établissement ou sur un terrain privé

Autorisation des propriétaires (stade...)
Organisation sous l'autorité du chef
d'établissement (Plan de sécurité et de secours)

Voir plan de secours

Voir fiche ressource
aspects juridiques

se déroulant tout ou partie sur la
voie publique

Déclaration obligatoire-procédure de
télé déclaration :

<https://www.manifestationsportive.fr/>

La télé-déclaration obligatoire implique l'obligation
de respecter les règles techniques et de sécurité
éditées par la fédération française d'athlétisme
(FFA)

Les chemins ruraux, forestiers, privés qui ne
sont pas ouverts à la circulation publique ne
sont pas concernés

En cas de doute pour « voie
publique » saisir la télédéclaration

à la question quelle est la structure
organisatrice? répondre : « service de l'état »

Prévoir une équipe de secouristes
relevant d'une association agréée

Voir règles FFA et plan de secours

Extrait règlement FFA

CROSS se déroulant tout ou partie sur la voie publique :

La déclaration obligatoire auprès du maire ou du préfet implique l'obligation de respecter les règles techniques et de sécurité édictées par la fédération française d'athlétisme.

« **SERVICE MEDICAL** L'organisateur devra mettre en place un service médical adapté : au nombre de concurrents, à la durée de la course et au type de parcours, aux conditions météorologiques prévisibles, tant qu'il y a du public et des athlètes. Toute manifestation doit être déclarée au service local d'urgence compétent. Les moyens décrits ci-après sont à considérer comme minimum, ils sont à compléter selon la nature de la manifestation, en particulier pour les manifestations de masse ou de longue distance.

Lorsque la manifestation comporte plusieurs courses, l'effectif à prendre en compte est celui :

- **de la course la plus importante si les courses ont lieu les unes après les autres**
- **de la totalité des engagés si les courses ont lieu simultanément.**

Manifestations de moins de 250 coureurs : une équipe de secouristes relevant d'une association agréée par le Ministère de l'intérieur ; "ou, si le champ d'action de l'association est départemental, par la Préfecture« . Une liaison téléphonique ou radio avec le service d'urgence.

Manifestations de 250 à 500 coureurs : une ou plusieurs équipes de secouristes relevant d'une association agréée par le Ministère de l'intérieur ; "ou, si le champ d'action de l'association est départemental, par la Préfecture« , la présence d'une ambulance qui n'a pas vocation à transporter, mais à fournir le matériel médical nécessaire, une liaison téléphonique ou radio avec un médecin ou le service d'urgence.

Manifestations de plus de 500 coureurs : la présence d'au moins un médecin ; un nombre de secouristes relevant d'une association agréée par le Ministère de l'intérieur "ou, si le champ d'action de l'association est départemental, par la Préfecture« ; un nombre d'ambulances adapté au nombre de concurrents qui n'ont pas vocation à transporter, mais à fournir le matériel médical nécessaire. »



Assister, secourir...

CROSS se déroulant dans l'enceinte de l'établissement ou sur un terrain privé
ou sur tout ou partie sur la voie publique

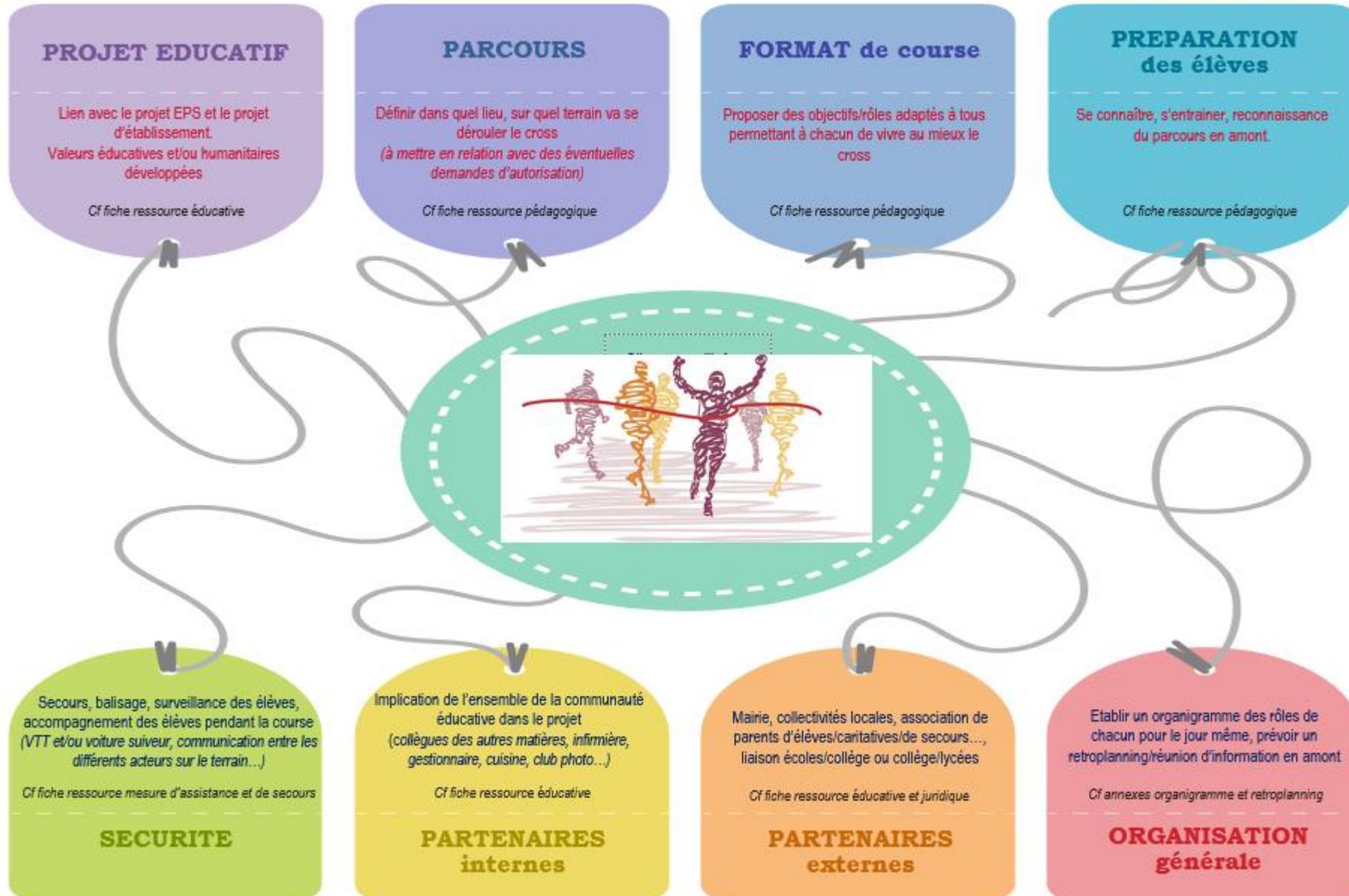
Etablir un plan de secours : un plan avec 3 niveaux de recours est proposé dans la fiche ressource

- Constituer une équipe d'assistance et de secours en incluant l'infirmière scolaire pour sécuriser l'organisation des secours. Recenser tous les membres de l'équipe éducative mobilisables afin de disposer de points de secours en nombre (adultes et élèves titulaires PSC1, SST, GQS...)
- Préparer en amont les mesures spécifiques liées à l'état de santé connu des élèves (PAI, accès aux fiches urgence des élèves...)
- Informer les professionnels des services de secours et d'urgence (pompiers, centre hospitalier de proximité, services d'urgence...) de la tenue de l'événement pour anticiper la chaîne d'intervention
- Mettre en place un plan de communication qui couvre la totalité du circuit
- S'assurer de la connaissance par l'équipe postée des modalités d'évacuation des victimes
- Prévoir une fiche action pour chaque membre du plan de secours
- Prévoir une équipe volante accompagnant les élèves nécessitant une prise en charge ou des soins
- Identifier [l'accessibilité à un défibrillateur](#), prévoir les modalités d'utilisation en cas de besoin, s'assurer de la bonne connaissance de son utilisation
- Anticiper la prise de contact, si le recours à une association de secourisme agréée est envisagée (**obligatoire en cas de passage sur tout ou partie de la voie publique**)
 - [Associations de secours agréées Bas-Rhin](#)
 - [Associations de secours agréées Haut-Rhin](#)

Voir fiche ressource Mesures d'assistance et de secours



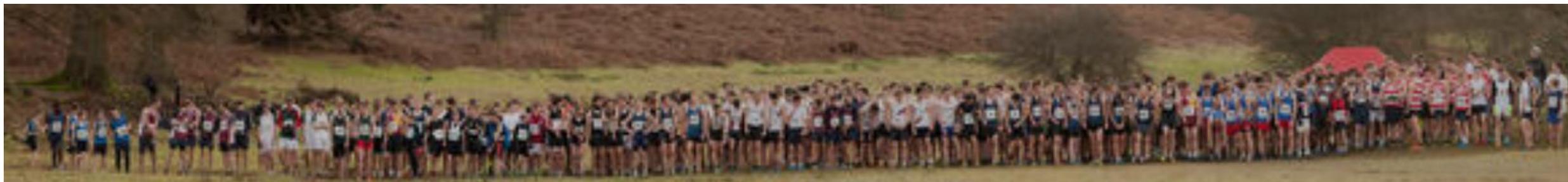
Organiser, anticiper, mobiliser...



D'autres outils de communication ou d'organisation sont à votre disposition à titre indicatif tels qu'un [rétroplanning](#) ou encore un [organigramme](#) rappelant les rôles de chacun

Courses et cross d'établissement

Manifestation organisée par un établissement du second degré pour tous les élèves
et qui rassemble la communauté éducative



Bonne course !

Consultez les fiches ressources

Groupe de travail académique - Septembre 2023
IA-IPR EPS
Services de santé académique et départementaux
Service juridique du rectorat
Enseignants d'EPS





Fiche ressource Actions éducatives

Partie intégrante du projet d'EPS, le cross est très souvent intégré dans un projet éducatif plus général, au service de la politique d'établissement. Cette manifestation sportive sécurisée mérite donc d'être co-construite pour apporter une réelle plus-value éducative, notamment avec le service de santé scolaire. Si l'objectif est l'acquisition des compétences du socle commun, la mise en exergue de valeurs éducatives et d'actions solidaires peut utilement compléter le projet. En tant que projet pluridisciplinaire, le cross peut rassembler tous les acteurs de la communauté éducative et renforcer ainsi le sentiment d'appartenance de ses membres.

1. Développer des connaissances liées à la course de demi-fond

ACTION SPECIFIQUE : La construction d'un « habitus santé »

OBJECTIF = Mieux se connaître pour une meilleure gestion de l'effort

FORMAT : Travail transdisciplinaire (Maths, SVT et EPS) sur le corps, la santé, le bien-être et la sécurité en cycle 4, qui permet de donner plus de sens aux apprentissages.

- En **SVT** sera étudié le fonctionnement du système nerveux et du système cardiovasculaire au cours d'un effort musculaire. Il s'agira pour l'élève d'identifier les capacités et les limites de l'organisme.

- En **EPS**, il s'agira de mobiliser, en les optimisant, ses ressources pour réaliser la meilleure performance possible à une échéance donnée en fonction du motif d'agir. Une échelle de ressenti (respiratoire, musculaire, psychologique) permettra de guider l'élève dans la gestion de ses ressources. Les élèves s'approprient progressivement les principes de santé, d'hygiène de vie et de préparation à l'effort.

- En **MATHEMATIQUES**, un travail sera effectué sur le recueil et la lecture des données (vitesse de course, VMA) sous différentes formes (tableau, graphique...). L'utilisation d'un tableur ou d'un grapheur peut permettre à l'élève de calculer des indicateurs et de représenter graphiquement les données.



2. Développer l'éducation à la nutrition

ACTION SPECIFIQUE : L'alimentation autour du cross

OBJECTIF = Courir dans de bonnes conditions grâce à une alimentation équilibrée et adaptée

FORMAT : Ateliers théoriques et pratiques menés par l'infirmière, CPE et personnel de restauration

TEMPS 1 = Organisation d'une « ANIMATION PETIT-DEJEUNER » en 4 étapes :

ETAPE 1 = Présentation théorique (30') : L'objectif est de donner aux élèves les connaissances de base sur le petit-déjeuner, les produits qui le composent avec les apports nutritionnels.

ETAPE 2 = Atelier pratique (30') : Il s'agit de vérifier si les élèves ont assimilé les règles de base de la composition d'un petit-déjeuner équilibré. Le personnel du restaurant scolaire proposera un buffet en self-service et les élèves devront composer leur plateau petit déjeuner de façon équilibrée.

ETAPE 3 = Atelier dégustation (30') : L'objectif est de faire découvrir les différents produits du petit-déjeuner et de partager un moment convivial entre camarades en discutant de leurs préférences alimentaires.

ETAPE 4 = Synthèse des connaissances : La distribution aux élèves du guide de la nutrition pour les ados « j'aime manger, j'aime bouger » pourra clore cette animation.

TEMPS 2 = Transformation de la cantine scolaire en « PASTA-PARTY » la veille du cross

Organisation d'un univers « spécial » (décoration, disposition des tables modifiée...) et un repas proposant des pâtes. Les pâtes et plus largement les féculents « glucides complexes » permettent d'optimiser le stock d'énergie pour être en forme.

Quelques conseils à transmettre le jour du cross :

- Prendre le petit-déjeuner au minimum 2h avant de courir.
- Si la course a lieu plus de 3h après le petit-déjeuner, il est conseillé de prendre une petite collation, une « ration d'attente » : biscuit, barre de céréales...
- Privilégiez les fruits cuits (compote de pomme) et évitez les fruits crus (jus d'orange) moins digestes avant l'effort.
- Boire régulièrement et en petites gorgées avant de courir.

3. Prévenir les comportements à risque : tabac et sédentarité

ACTION SPECIFIQUE n°1 : Débat autour du tabac

OBJECTIF = Organiser un débat sur le thème du tabac

FORMAT = En cours de SVT, avec l'infirmière, par classes

EXEMPLE 1 de QUESTION/DEBAT : Mais qu'est-ce qui est vraiment nocif dans une cigarette ?

Quels sont les effets néfastes des quatre grands poisons constituant de la cigarette (le monoxyde de carbone, la nicotine, les « irritants » et les goudrons).

EXEMPLE 2 de QUESTION/DEBAT : Est-ce moins mauvais de fumer quand on fait du sport ?

Le tabac est encore plus nocif au cours de l'effort. Quand on fait un effort le corps a besoin de donner plus d'oxygène aux muscles, mais le monoxyde de carbone empêche le transport de l'oxygène. De plus la nicotine a tendance à augmenter la fréquence cardiaque, et les substances toxiques empêchent les poumons de bien fonctionner. Au final, le cœur et les poumons doivent faire encore plus d'efforts, ce qui accélère l'essoufflement.

ACTION SPECIFIQUE n°2 : Concours créatif de slogan

OBJECTIF = Proposer un slogan, une accroche, un message autour des mots « tabac, cross, courir, souffle ». Proposer aux élèves de s'exprimer autour du tabac sous une forme créative, en utilisant le dossard du cross comme support créatif.

FORMAT : Atelier créatif organisé avec le professeur d'arts plastiques.

Chaque classe propose un ou plusieurs slogans. Ils sont affichés sur le dossard du cross et les participants peuvent voter pour leur préféré. Le slogan choisi est inscrit sur la fiche bilan remise. Le cross de l'établissement peut servir de support à une exposition des œuvres. Les meilleures créations pourront être reprises pour une prochaine édition du cross.



4. Former aux premiers secours et aux gestes qui sauvent

ACTION SPECIFIQUE n°1 : Sensibilisation des élèves aux gestes qui sauvent

OBJECTIF : Sensibiliser les élèves à la prévention et à l'apprentissage des gestes de premiers secours

FORMAT : Atelier pratique (d'une durée de 2h) mené par l'infirmière ou un professeur formé

La sensibilisation des élèves aux "gestes qui sauvent" permet d'acquérir les premiers gestes d'urgence dans l'attente des secours. Cette sensibilisation porte sur les points suivants : la protection et l'alerte, les hémorragies, les positions d'attente, la perte de connaissance ou encore l'arrêt cardiaque.

Le développement d'une culture commune de la sécurité passe par la sensibilisation et la formation des élèves aux premiers secours et aux gestes qui sauvent durant leur scolarité. Cette formation permet à l'élève d'acquérir des compétences lui permettant de devenir un acteur de sécurité civile à part entière dans et hors de l'école. Cette formation a ainsi une incidence positive sur le comportement de l'élève en développant son sens civique et en valorisant sa propre image.

ACTION SPECIFIQUE n°2 : Engagement des parents titulaires du PSC1 sur le cross

OBJECTIF : Utiliser l'expertise des parents d'élèves sur les postes de surveillance du parcours

FORMAT : Les parents titulaires du PSC1 et volontaires sont sollicités et disposés sur des postes clés du parcours pour surveiller la course et intervenir en cas d'accident, de chute ou de malaise.



ACTION SPECIFIQUE n°1 : L'engagement au sein de la liaison école/collège

OBJECTIF = Sensibiliser et responsabiliser les élèves autour d'une course solidaire

FORMAT : Course en binôme mêlant des élèves de CM2 et de 6^{ème}.

Les élèves de 6^{ème} ont le rôle de lièvre pour aider les plus jeunes à respecter un rythme régulier sur une distance donnée ou une durée déterminée.

L'objectif est de terminer la course ou de réaliser en coopération le plus grand nombre de tours afin de récolter des dons au profit d'une association ou d'une cause caritative.

Bénéfices éducatifs dans le cadre du PARCOURS CITOYEN : l'implication de l'élève dans un projet et son organisation, l'acquisition d'une culture de l'engagement et le développement d'un esprit critique

Bénéfices éducatifs dans le cadre du PARCOURS SANTE : le goût de la pratique sportive à travers une course solidaire, le dépassement de soi tout en respectant ses limites.

ACTION SPECIFIQUE n°2 : La coopération au sein de la liaison collège/lycée

OBJECTIF = Favoriser et renforcer la cohésion au sein d'une course de relais mixte

FORMAT : Relais en équipe mêlant des élèves de cycle 4 et de Terminale.

Associer des collégiens et des lycéens sur un cross peut constituer une manière bénéfique de favoriser les échanges intergénérationnels.

TEMPS 1 : Création d'un parrainage entre les lycéens et les collégiens. Chaque lycéen s'associe à un ou plusieurs collégiens, formant ainsi des binômes ou des groupes mixtes.

TEMPS 2 : Organisation de séances d'entraînement communes pour favoriser les échanges, l'émulation et permettre aux plus expérimentés de partager leurs connaissances et techniques avec les plus jeunes (mentorat sportif).

TEMPS 3 : Epreuve du cross en relais par équipes mixtes, composées de collégiens et de lycéens, une épreuve qui favorisera l'esprit d'équipe et la coopération entre les élèves.

TEMPS 4 : Remise des prix commune. Elle permet de valoriser les performances de chacun et de favoriser la reconnaissance mutuelle.

TEMPS 5 : Intervention d'un athlète sportif au sein d'une conférence face aux collégiens et aux lycéens permettant aux élèves de bénéficier de l'expertise d'un professionnel et d'élargir leurs connaissances liées au sport et plus précisément à la course.

Courses et cross d'établissement

Manifestation organisée par un EPLE pour tous les élèves
et qui rassemble la communauté éducative



Fiche ressource pédagogique

Les propositions ci-dessous ne sont pas modélisantes, elles sont des suggestions pour guider l'équipe pédagogique EPS dans l'élaboration de son propre projet et ont vocation à être adaptées à chaque contexte. L'inclusion et la différenciation pédagogique guideront les choix clairs et explicites de l'équipe enseignante au bénéfice du sens des apprentissages, de la sécurité de tous et du bien-être de chacune et chacun.

Parcours

- En cas de déroulement sur la voie publique, prévoir en amont de faire les demandes d'autorisations aux autorités compétentes (différenciation notable entre une course se déroulant sur la voie publique ou non), **cf. fiche ressource juridique**
- Proposer dans la mesure du possible un parcours à proximité de l'établissement en privilégiant le déroulement intra-muros. L'utilisation de sols naturels est à favoriser.
- Un départ et une arrivée dans l'établissement ou à proximité facilitent, en cas d'urgence, l'intervention des secours.
- Le parcours doit être adapté à tous les élèves (distance/temps, dénivelé...). Le choix de la distance doit être en lien avec les objectifs donnés aux élèves et est à construire dans chaque établissement en fonction du contexte local. Un temps de course entre 8' à 15' paraît adapté à toutes et tous.
- Les lieux de passage du parcours doivent être en rapport avec le nombre d'élèves courant simultanément (largeur du chemin, prêter une attention particulière aux points d'engorgement notamment au moment du départ...).
- Sécurisation du parcours et surveillance des élèves pendant la course : balisage des limites d'évolution, adultes aux points stratégiques, prévoir un système de communication/transmission des alertes de sécurité entre les différents acteurs présents sur le terrain, VTT pour ouvrir/fermer la course, voiture balai...

cf. fiche ressource mesures d'assistance et de secours



Fiche ressource pédagogique

Les propositions ci-dessous ne sont pas modélisantes, elles sont des suggestions pour guider l'équipe pédagogique EPS dans l'élaboration de son propre projet et ont vocation à être adaptées à chaque contexte. L'inclusion et la différenciation pédagogique guideront les choix clairs et explicites de l'équipe enseignante au bénéfice du sens des apprentissages, de la sécurité de tous et du bien-être de chacune et chacun.

Formats de course

- L'inclusion et la différenciation pédagogique doit être au cœur du projet y compris pour les élèves inaptes et les élèves en situation de handicap
- Le groupement des élèves peut être envisagé de différentes façons : par niveau de classe/catégories d'âge, course mixte ou non, par ressources (niveau de VMA/contrats préétablis) ou encore par motifs d'agir.
- Exemples de « formules » : distance (réaliser une distance définie dans un temps imparti), participation (plus grand nombre de participants), relais, compétition (classement individuel ou par équipe avec addition des places individuelles ou du nombre de tours réalisés).
- Dans la perspective d'une mise en projet, il est envisageable de préparer chaque élève à choisir sa formule selon son profil
- Les courses proposées peuvent être envisagées avec ou sans classement, évaluées ou non.
- La prise en compte de la place peut être plus gratifiante que le temps réalisé. Toutefois viser une performance autoréférencée constitue pour chaque élève un levier motivationnel (temps/VMA/distance ou comparaison avec le temps réalisé l'année précédente si parcours identique).
- En cas d'évaluation, il convient de l'adosser aux attendus de fin de cycle (champ d'apprentissage n°1) et aux domaines du socle commun
- En cas de pratique compétitive, on pourra éventuellement se référer aux distances pratiquées lors des cross UNSS



Fiche ressource pédagogique

Les propositions ci-dessous ne sont pas modélisantes, elles sont des suggestions pour guider l'équipe pédagogique EPS dans l'élaboration de son propre projet et ont vocation à être adaptées à chaque contexte. L'inclusion et la différenciation pédagogique guideront les choix clairs et explicites de l'équipe enseignante au bénéfice du sens des apprentissages, de la sécurité de tous et du bien-être de chacune et chacun.

Préparation des élèves

- Dans l'idéal, prévoir une séquence demi-fond en amont, au cours de laquelle les élèves pourront construire petit à petit et régulièrement leur « maison -endurance » (endurance fondamentale /capacité aérobie/puissance aérobie référencée pour chacun à leur VMA).
- A minima, quelle que soit l'APSA enseignée, prévoir un temps dédié à la course ou au développement de l'endurance, si possible dans chaque leçon.
- La variation d'allure sera un élément important à prendre en compte pour permettre aux élèves de passer d'une allure rapide (départ) à une allure modérée et stable tout au long du cross.
- Faire un lien régulier entre durée d'effort/distance à parcourir et allure de course. Recherche d'une allure optimale pour chacun.
- Il semble opportun que les élèves aient déjà couru en amont sur un temps et/ou une distance semblable à celui/celle du cross.
- Prévoir en amont de la manifestation une reconnaissance du parcours, en insistant sur les points de vigilance : sécurité et stratégie de course.
- Une préparation physique mais également mentale est à envisager car le cross peut parfois éveiller des craintes chez certains élèves. A ce titre, une mise en projet personnelle est rassurante.

Définition :

- **Un cross d'établissement scolaire** est entendu ici comme un ensemble de courses à pied organisé par l'établissement et non par l'association sportive de l'établissement. L'activité et la participation des élèves étant obligatoire.
- **Une voie publique** est, au sens du code de la voirie routière, **une voie affectée à la circulation terrestre publique (hors voies ferrées) et appartenant au domaine public de la collectivité** (État, commune, département) qui en est propriétaire (c. voirie routière, art. L. 111-1). Au sens domanial du terme, elle englobe la chaussée ouverte aux véhicules mais aussi ses dépendances comme les trottoirs . Les auteurs du PLU peuvent donner une définition de ce qu'ils entendent par « voie publique » dans le règlement ou dans un lexique annexé au règlement . En l'absence de précision de leur part, la notion sera interprétée par le juge administratif « **comme comprenant non seulement la partie de la chaussée ouverte à la circulation des véhicules motorisés et les fossés et talus la bordant, les itinéraires cyclables mais aussi la partie de l'emprise réservée au passage des piétons** (CE, 19 juin 2002, Commune de Beausoleil, n° 219647).

Références juridiques et liens :

- Articles [R 331-6](#) et suivants du code du sport
- [CIRCULAIRE](#) n°96-248 du 25 octobre 1996 relative à la surveillance des élèves
- CIRCULAIRE 2004-138 du 13 juillet 2004 [Risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire](#)
- Sites préfetures [BAS-RHIN](#) - [HAUT-RHIN](#)
- [REGLEMENTATION](#) des manifestations de running -fédération française d'athlétisme (FFA)





Fiche ressource Mesures d'assistance et de secours

Rappel : L'adaptation des épreuves aux différents niveaux des élèves, la préparation des élèves à l'effort et à la course, la mise en projet ainsi que l'appropriation des objectifs par les élèves constituent autant de gages de prévention et de sécurité.

Généralités :

- Constituer une équipe projet en incluant l'infirmière scolaire pour sécuriser l'organisation des secours. Les phases préparatoires de l'organisation du cross permettront de prévoir toutes les dispositions matérielles et partenariales à réunir. Anticiper le recours aux associations de secourisme agréées. (Cf : fiches réactualisées des associations 67 et 68)
- Planifier la préparation du cross dès la connaissance de la date. (Cf rétroplanning joint).
- Identifier les adultes qui, en cas d'accident sont sur le parcours et en mesure d'alerter selon le plan de communication prévu.
- Recenser tous les membres de l'équipe éducative mobilisables afin de disposer de point de secours en nombre
- Préparer en amont les mesures spécifiques liées à l'état de santé connu des élèves (PAI, accès aux fiches urgence des élèves...)
- Informer les professionnels des services de secours et d'urgence de la tenue de l'événement pour anticiper la chaîne d'intervention
- Mettre en place un plan de communication qui couvre la totalité du circuit et qui permet à tout moment une mise en relation avec tous les acteurs : encadrement, secouristes, professionnels de santé...)
- Chaque point relais doit être doté à minima : d'eau, de collation, d'un espace repos pour s'asseoir ou s'allonger, d'un moyen de communication adapté au site
- S'assurer de la connaissance par l'équipe postée des modalités d'évacuation des victimes
- Prévoir une fiche action pour chaque membre du plan de secours afin de déterminer les missions confiées et le détail du plan de secours ainsi que les coordonnées du chef d'établissement en cas de situation d'urgence.
- Prévoir une équipe volante accompagnant les élèves d'un point à un autre si nécessaire, notamment accompagnement à l'infirmier
- Identifier [l'accessibilité à un défibrillateur](#), prévoir les modalités d'utilisation en cas de besoin, s'assurer de la bonne connaissance de son utilisation

- [Associations de secours agréées Bas-Rhin](#)
- [Associations de secours agréées Haut-Rhin](#)

Plan de secours :

Ce plan se décline en 3 niveaux de recours :

1. La demande peut être gérée par tout citoyen adulte ou par un secouriste
2. La demande nécessite l'intervention d'un professionnel de santé présent sur site comme l'infirmière scolaire
3. La demande nécessite l'intervention des services de secours (SAMU – SIS 67 et 68 – SMUR)

Recours de niveau 1

Objectif : Mettre à disposition de manière régulière sur la totalité du circuit des points relais afin de surveiller, et d'alerter si besoin

Mettre à disposition à boire, à manger (sucre rapide et lent), en l'absence de traumatisme crânien.

Permettre la mise au repos avec la possibilité de réchauffer (position assise et couchée, couverture, boisson chaude) Songer à un lieu calme éloigné des autres élèves afin de limiter les effets de contagion de groupe.

Matériel : trousse de secours de première urgence, couverture de survie, chaise, tapis isolant pour allonger un élève, une bouteille d'eau, une solution hydroalcoolique, gants à usage unique, sac poubelle, un téléphone ou moyen de communication adapté au site.

Recours de niveau 2

Objectif : Prendre en charge un participant par un professionnel de santé de proximité Idéalement à l'infirmier si le parcours du cross le permet, sinon poste avancé fixe avec un point d'eau à proximité tenu par l'infirmière ou tout autre professionnel de santé, si le déplacement de la victime est possible.

Possibilité d'alerter

Possibilité d'administrer des traitements médicamenteux (sur prescription médicale), de prodiguer les premiers soins d'urgence, d'assurer une consultation infirmière.

Possibilité de : donner à boire, à manger (sucre rapide et lent), en l'absence de traumatisme crânien, de mettre au repos, de réchauffer.

Matériel : tensiomètre, saturomètre, appareil à glycémie capillaire, thermomètre, désinfectant, pansements, glace, sérum physiologique, bandage, couverture de survie, coton cardé

(cf dotation matérielle d'une infirmerie scolaire : [protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les EPLE paru au BO HS n° 1 du 6 janvier 2000](#))

Possibilité d'assurer des transmissions écrites et accéder aux fiches urgence des élèves en cas d'évacuation |

Recours de niveau 3

Objectif : Evacuer un participant pour une prise en soins médicale dans un service hospitalier Toute situation nécessitant l'évacuation de l'élève vers un service hospitalier.

Urgence vitale : appel du 15 et mobilisation des adultes présents compétents dans la gestion des secours d'urgence (médecin, pompier, infirmier, secouriste...) soins de premières urgences en attendant l'arrivée des secours

Urgence non vitale : appel du 15, surveillance, mise en position d'attente adaptée à la situation et soins de premières urgences en attendant l'arrivée des secours.

La famille et le chef d'établissement sont informés le plus rapidement possible.

Rétroplanning

PROPOSITION D'UNE ORGANISATION A 6 MOIS POUR LA SECURISATION EN MATIERE DE SECOURS

Valider la présence
d'une association de
secourisme agréée

Valider un plan de
secours et de
sécurité

Informers le centre
15 de la date du
cross

M- 6 mois

M- 3 mois

M- 1 mois

Date du
cross

Constituer l'équipe
projet

Identification du site
Identification des
relais de niveau 1

Constituer les
équipes de secours

Contrôler et
commander les
matériels si besoin

- Déterminer dès la première réunion de l'équipe projet la répartition des responsabilités sur les actions à mener
- S'appuyer sur le CESCE et ses membres pour une meilleure implication des collégiens et des parents

Valider la constitution
de l'équipe de
secours : besoin de
renfort ?



Courses et cross d'établissement

Manifestation organisée par un EPLE pour tous les élèves
et qui rassemble la communauté éducative



Fiche ressource exemple organigramme

CROSS INTERCLASSES5 Mercredi 19 OCTOBRE 2022 3è; 8-9h / 4è; 9-10h / 5è; 10-11h / 6è; 11-12h

ORGANIGRAMME DE LA MANIFESTATION

	DEFINITION des TACHES	Distribution à 8h00 des dossards des 3 ^e Départ à 8h30	Distribution à 9h00 des dossards des 4 ^e Départ à 9h30	Distribution à 10h00 des dossards des 5 ^e Départ à 10h30	Distribution à 11h00 des dossards des 6 ^e Départ à 11h30
DISTRIBUTION DES DOSSARDS à 8h00 : aux 3 ^e à 9h00 : aux 4 ^e à 10h00 : aux 5 ^e à 11h00 : aux 6 ^e	- Faire l'appel - Distribuer les dossards - Remettre dans l'enveloppe les dossards des absents, des inaptes + mots d'excuses et certificats médicaux *Rappeler aux dispensés de se mettre à la disposition des professeurs d'EPS	3A - 3B - 3C - 3D - 3E - 3F -	4A - 4B - 4C - 4D - 4E - 4F - 4G -	5A - 5B - 5C - 5D - 5E - 5F - 5G -	6A - 6B - 6C - 6D - 6E - 6F - 6G -
		de 8h à 9h	de 9h à 10h	De 10h à 11h	de 11h à 12h
PREMIERS SOINS	Aide aux élèves en difficulté	Union départementale des sapeurs-pompiers (pompiers volontaires) salle de réunion + infirmière du collège (infirmier)			
SECURITE PARCOURS (prév gilet fluo)	Favoriser la bonne circulation entre veiller au bon déroulement de la course tout au long du parcours	Parents d'élèves	Parents d'élèves	Parents d'élèves	Parents d'élèves
CONTROLE ARRIVEE	Avec l'aide des élèves dispensés, empêcher les coureurs de se dépasser une fois la ligne d'arrivée franchie				
RAMASSAGE DOSSARDS	Ramasser les dossards par ordre d'arrivée sans les séparer et noter les 15 premiers filles/garçons sur feuille à part				
DISTRIBUTION TISANE	Avec l'aide des élèves dispensés et en relation avec la cuisine distribuer tisane + pain d'épice. Les équipes " tisane " rangent avant 10h et avant 12h.	à chercher à 8h30 Parents d'élèves	à chercher à 9h Parents d'élèves	à chercher à 10h30 Parents d'élèves -	à chercher à 11h Parents d'élèves
INFORMATIQUE	Traitement des résultats				
SURVEILLANCE VESTIAIRES	Empêcher toute circulation inutile et intervenir en cas de désordre	Filles : Garçons :	Filles : Garçons :	Filles : Garçons :	Filles : Garçons :
VIDEO/PHOTO	Reportage des courses	Club photo			
COORDINATION MICRO	Liaisons entre arrivée, ramassage des dossards et secrétariat Annonces diverses				
OUVERTURE et FERMETURE VELO	Passer en premier et en dernier sur le parcours : ouvrir/fermer la course, signaler les élèves en difficulté				
RANGEMENT	Les équipes " tisanes rangent avant 10h et avant 12h	Les équipes " tisanes " rangent avant 10h et avant 12h		Rangement général par les enseignants d'EPS et les élèves inaptes	

CROSS des ADULTES ; tous les collègues désirant mouiller le maillot sont invités à courir, si possible prévenir avant le jour J

Merci d'avance à toutes et tous pour votre précieuse collaboration.